

# Conseil de Quartier « Vernon »

10 juin 2024 – Eglise de Vernon – 45 habitants

## 1. Atelier participatif

En première partie du conseil de quartier, les participants sont invités à participer à un atelier participatif afin de décrire leur quartier. Ils s'organisent par groupes des 6 personnes environ pour répondre aux questions suivantes sur le quartier :

- *Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*
  - o Les réponses serviront à alimenter la description du quartier dans le cadre de la mise à jour du site internet de la Ville de Beaugency.
- *Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*
- *Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*
- *Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions....*
  - o Les réponses à ces 3 questions vont permettre d'alimenter la suite des discussions dans le cadre de la réunion.
- *Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est....*
  - o Cette question s'inscrit dans le cadre d'un travail en cours du Conseil des aînés sur les îlots de fraîcheur. Les réponses lui seront transmises.
- *Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...*
  - o Les réponses à cette question seront transmises au service des Espaces verts dans le cadre de la définition de son plan de gestion des Espaces verts.

Les réponses des participants aux questions ont été les suivantes. Elles sont restituées telles quelles et représentent les avis de leurs auteurs.

*Aujourd'hui, le meilleur atout de notre quartier pour attirer des nouveaux habitants à Beaugency c'est...*

- Le calme,
- Un environnement rural « la campagne à la ville »
- Un esprit de village avec une vraie identité de quartier et de la convivialité
- De nombreux itinéraires de promenades

*Le principal défaut de notre quartier qu'il faudrait solutionner c'est....*

- Le stationnement non-organisés des voitures autour de l'église
- Le stationnement sur les trottoirs qui oblige à marcher sur la route départementale
- La circulation importante sur la rue de Châteaudun et la vitesse excessive des véhicules, y compris dans certaines rues comme la rue Basse
- Le manque de propreté autour des conteneurs de déchets (bris de verre), manque d'entretien des espaces verts autour de l'église
- La piste cyclable qui ne va pas jusqu'au cœur de Vernon mais s'arrête à l'auberge de jeunesse
- L'aire de jeu obsolète à côté de l'église
- L'absence de vidéoprotection
- Le manque d'entretien du cimetière
- L'absence de dépôt de pain.

*Pour plus de sécurité routière dans notre quartier, la priorité serait...*

- Augmenter les contrôles de vitesse pour avoir un meilleur respect des limitations de vitesse, ajouter un radar pédagogique
- Mieux signaler la présence des arrêts de bus
- Renforcer la lisibilité de la zone 30 : mettre les deux panneaux 30 au même niveau, ajouter des ronds « 30 » au sol
- Revoir la visibilité des passages piétons
- Prolonger la piste cyclable jusqu'à l'église
- Aménagement des deux virages de la RD925 dans le cœur de Vernon
- Réduire le trafic automobile sur la RD925 (rue de Chateaudun)
- Ajouter un miroir à la sortie de la rue des Quintaux
- Lutter contre le stationnement gênant, en particulier le stationnement sur la piste cyclable et sur les trottoirs

*Pour créer plus de lien entre les habitants, nous pourrions...*

- Proposer une brocante, une exposition, un marché et des ateliers.
- Organiser un concert à l'église.
  - o Il est rappelé que l'église est un bâtiment public ouvert à tous les habitants. Il y a un petit groupe de personnes qui organisent des ouvertures régulières (crèche de Noël, journées du Patrimoine) et il est possible de mettre en relation toute personne intéressée.
  - o Concernant l'organisation d'un concert, c'est également possible pour toute personne motivée. Une habitante indique qu'elle préférerait que ce soit la ville qui s'en occupe. Il est répondu que la Ville organise des manifestations régulières au profit de l'ensemble des habitants mais que l'expérience montre que les événements délocalisés dans les quartiers ont beaucoup de mal à réunir du public, il y a déjà eu des tentatives de concerts à l'église de Vernon.
- Organiser une fête des voisins.
  - o Il est informé qu'une fête est organisée depuis plusieurs années Rue Basse et qu'elle se déroulera le 5 juillet prochain.
- Soutenir la réouverture de l'auberge de jeunesse pour accueillir par exemple un bistro associatif ou un dépôt de pain.
  - o Le bâtiment est confié par bail à la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) qui cherche à rassembler des fonds pour moderniser le site et le rouvrir. Cependant, à ce jour, elle n'arrive pas à réunir les moyens nécessaires.
- Organiser une après-midi « Jeux de société »
- Créer une boîte à livres
  - o Il est indiqué que Lab'O des possibles dispose d'un atelier bricolage qui peut accompagner cette initiative des habitants. Une riveraine propose cette création et indique que son époux pourra y prendre part.

*Pour trouver de la fraîcheur en été, le meilleur endroit de notre quartier c'est....*

- Autour de l'église
- Dans l'église
- La source et les bords du Rû

*Le plus bel espace vert à valoriser de notre quartier, c'est...Devant chez soi : fleurir l'espace public.*

- Les abords de l'église.
- Le petit square de la rue des Sablons.

## 2. Retour sur la réunion précédente

Hervé Spaletta fait le point sur la mise en œuvre des différents points évoqués lors du conseil de mai 2023.

- Il a été demandé des passages de balayeuse plus fréquent dans le quartier. Les riverains confirment plusieurs passages de la balayeuse.
- Concernant la vitesse, il est expliqué qu'il y a des contrôles de vitesse chaque semaine sur différents secteurs de la ville. La rue de Châteaudun à Vernon est régulièrement concernée.
- Concernant une maison inhabitée rue de la Source, il n'a pas été possible de rentrer en contact avec la propriétaire. Une habitante indique qu'elle serait chez ses parents à Meung-sur-Loire. La Ville n'ayant pas de coordonnées, la personne est invitée à se rapprocher de la police municipale si elle dispose de moyens de contact.

## 3. Retour sur la réunion précédente

- Espace vert du chemin du Verger aux Laurières

Un habitant signale que la poubelle est tagguée avec des propos injurieux.

**Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques**

- Entretien des Espaces verts

Plusieurs habitants interpellent sur la gestion des espaces verts. Les élus confirment qu'ils sont conscients qu'il y a des difficultés en ce printemps liées à la pousse rapide de certains espaces. Un retard a été pris dans l'ensemble des quartiers que nos agents n'arrivent pas à résorber. L'apport d'une entreprise extérieure va permettre d'augmenter la force de frappe, mais nous restons sujets à la météo qui perturbe fortement les organisations.

Une habitante signale que le Cimetière de Vernon a été entretenu mais seulement en partie, il reste une zone qui n'a pas été tondue et nettoyée.

Un habitant signale aussi que le chemin de la Planche Narde n'a pas été fauché ce printemps.

**Suite donnée : Demande d'intervention au service des espaces verts.**

Une habitante se plaint des feuilles qui tombent des arbres autour des l'église et rentrent dans les cours. Une habitante rappelle que les arbres ont été élagués l'année dernière.

Il est indiqué qu'une demande d'entretien des espaces verts a déjà été faite également auprès de la FUAJ pour qu'ils interviennent régulièrement sur le site malgré sa fermeture.

Il est signalé des végétaux, dont des ronces, qui sortent d'une propriété située à l'angle de la rue des quintaux et de la rue basse.

**Suite donnée : Transmis pour information à la Police municipale.**

- Sécurité routière dans le cœur de Vernon

Concernant les problématiques de vitesse sur la rue de Châteaudun et de stationnement autour de l'église et sur les trottoirs, les élus indiquent qu'ils sont conscients de la situation dans le cœur de Vernon. L'aménagement actuel est peu sécuritaire. Aussi, une étude de sécurité a été demandée au Conseil départemental du Loiret qui gère la RD925.

Il ressort de cette étude que les possibilités d'aménagement sont limitées en raison de la faible largeur de façade. Mais des aménagements doivent être possible pour ralentir les véhicules qui rentrent dans la zone. Des propositions ont été formulées pour un aménagement entre la rue de l'Eglise et le chemin du Verger aux Laurières. La piste cyclable serait prolongée jusqu'à l'aménagement mais au vu de la largeur disponible, elle ne pourra pas rester en site propre et la voie devra être partagée au passage de la route de Messas. Les grandes orientations évoquées par l'étude sont résumées.

La ville va pouvoir saisir un maître d'œuvre pour élaborer un projet finalisé et le chiffer afin de demander des subventions en vue d'un futur aménagement. Le projet sera présenté à un futur conseil de quartier quand il aura été élaboré.

L'aménagement proposé comprendrait le remplacement de l'aire de jeu et l'embellissement des abords de l'église.

- Nuisances

Une habitante se plaint des bruits de voisinage et du non-respect par certains riverains des horaires pour les travaux bruyants. Il est rappelé que ces travaux bruyants sont encadrés par arrêté municipal et préfectoral. En cas de tapage, il est possible de faire un signalement à la police municipale ou à la gendarmerie pour que le tapage soit stoppé et/ou que l'habitant se voit rappeler les règles.

Un habitant signale également des stationnements d'un véhicule vers le cimetière qui lui semble suspect. Il pense qu'il pourrait s'agir de trafic. Ils laissent par ailleurs des débris après leur départ. Les habitants sont invités à faire toujours ces signalements à la Gendarmerie Nationale, en appelant le 17.

Une habitante propose la possibilité de constituer un comité de voisins vigilants. Il est confirmé que la police municipale peut accompagner cette démarche

- Décorations de Noël

Un habitant se plaint de manque de décorations de Noël à Vernon. Il est expliqué qu'il y a eu cette année une volonté de créer une grande scénarisation sur la place Hyvernaud et que l'objectif est d'offrir un parcours à découvrir plutôt qu'un saupoudrage. De nouveaux achats de matériel sont cependant prévus au budget 2024.

Un habitant regrette qu'à minima le sapin n'ait pas été décoré cette année.

**Suite donnée : Message transmis aux services techniques**

- Traitements agricoles à proximité des habitations

Un habitant rappelle qu'il avait alerté la mairie car un agriculteur avait réalisé des produits de traitement sur une parcelle située entre la rue Basse et le chemin des Buissons, causant une odeur irrespirable pour les riverains. Il n'a jamais eu de réponse.

La municipalité présente ses excuses pour l'absence de réponse. Elle confirme que l'agriculteur a été identifié, il s'agit d'un exploitant situé sur la commune de Tavers, qui avait réalisé des traitements fongicides pour ses cultures. Il avait indiqué qu'il avait respecté les prescriptions mais un vent un peu plus fort que prévu a pu rabattre les odeurs vers les habitants. L'adjoint à l'environnement, par ailleurs référent agriculture au sein du conseil municipal, lui a rappelé ses obligations de vigilance.

- Rue de la Source

Des habitants signalent l'état de dégradation de la rue la Source, déjà mentionné lors de précédents conseils de quartiers, et demandent si des travaux seront effectués.

Il est indiqué que suite aux retours du conseil de quartier, cette rue a bien été inscrite au programme de travaux de voirie 2024. Les travaux auront lieu au deuxième semestre mais la date n'est pas encore connue.

Une habitante demande si la rue Basse sera refaite également. Il est indiqué que les travaux ne concernent que la rue de la Source.

- Morceaux de verre aux abords des conteneurs

En cas de présence de morceaux de verres et plus globalement pour tout problème affectant la voirie, l'éclairage public ou l'espace public d'une manière générale, les habitants sont invités à faire remonter leurs signalements avec le numéro « Allo voirie » au 06 59 45 18 83 en laissant un message ou avec un SMS (possible de joindre une photo). Cette ligne est interrogée quotidiennement du lundi au vendredi par les services techniques.